



Relevé de conclusions

Conseil de quartier de Sainte-Pezenne

Mardi 2 décembre 2014 – 20h

Salle des fêtes - rue du Moulin d'Ane

Direction des Vies Participatives

Rédacteur : Sabrina VOLET

Co-Président élu : Elmano MARTINS

Elus municipaux : Romain DUPEYROU ; Rose-Marie NIETO ; Michel PAILLEY, Florent SIMMONET.

Agents municipaux : Sabrina VOLET (Direction des Vies Participatives)

Membres : Cécile ADAM ; Jean-Michel AMIOT ; Christine ARMAND ; Olivier AUBINEAU ; Patrick BAUDIN ; Jean-Marie BERGER ; Nicole BOUJU ; Olivier BOUJU ; Christian BROTHIER ; Emmanuelle CASCAIL ; Rodolphe COULVIER ; Yves CRAMET ; Aline DORBE ; Pierre FALLOT ; Janine GACHIGNARD ; Béatrice GARON ; Jean-Pierre GERVAIS ; Franck GIRAUD ; Marcel GOSMAT ; Marie-France GOSMAT ; Paul GUILBERTEAU ; Hervé HERAUD ; Nicolas HUET ; Gaëlle INTES ; Jacques LARGEAU ; Christine LESTABLE ; Patrick MARTIN ; Fabienne MIOT ; Hervé POUVREAU ; Jézabel POUVREAU ; Yannick PRUNIER ; Jean VIGNET.

Excusés : Michel GUERIN ; Dominique JEUFFRAULT ; Alain PIVETEAU.

Absents : Kélig BRACHET ; Serge PIOTIN.

Public : 15 personnes

Ordre du jour du Conseil de quartier :

1. Accueil et présentation des membres
2. Présentation du dispositif de la vie participative et des Conseils de quartier
3. Informations sur les projets en attente
4. Installation du nouveau Conseil de quartier
5. Questions diverses

1. Accueil et présentation des membres

Par Elmano MARTINS, Conseiller municipal et Co-président élu du Conseil de quartier de Saint-Florent.

Elmano MARTINS, souhaite la bienvenue à l'ensemble des participants. Les élus présents, les conseillers de quartier, ainsi que le public, font un tour de table pour se présenter.

2. Présentation du dispositif de la vie participative et des Conseils de quartier

Présenté par Romain DUPEYROU, Conseiller municipal

2.1 - Fondamentaux de la vie participative niortaise

Rappel des objectifs d'origine :

- Donner aux habitants les moyens de contribuer à la vie des quartiers
- Mettre en place et assurer le fonctionnement d'instances de participation : les Conseils de quartier

2.2 – Les Conseils de quartier

Les conseils de quartier sont ouverts à toute personne volontaire résidant ou travaillant dans le quartier et âgée de 16 ans minimum. Toute association du quartier peut être représentée au sein du conseil par un membre.

Leur rôle :

Les Conseils de quartier sont des lieux de débat des projets d'amélioration de cadre de vie, d'animation de la vie du quartier. Ce sont des espaces d'information privilégiés sur les politiques publiques mises en œuvre par la Ville ou d'autres instances ayant un impact sur le quartier. Ils ont également une mission d'animation et de mobilisation des habitants dans la vie du quartier.

2.3– Présentation du service Vie participative

Votre interlocuteur privilégié pour l'ensemble du dispositif participatif :

- Sabrina VOLET et Marc MONNERIE, coordinateurs Vie participative
- Bénédicte GABRIEL, cheffe du service Vie participative
- Laurence FAUCON, directrice des Vies participatives
- Simon ROUANET, chargé de suivi administratif, logistique et événementiel

3. Informations sur les projets en attente

Présentées par Elmano MARTINS, Co-présidente élue et Sabrina VOLET Coordinatrice Vie participative.

3.1 – Place Henri Lambert

Les travaux de la place sont achevés.

Le traçage des cases de stationnement doit avoir lieu au printemps prochain. Les plantations doivent être réalisées semaine 50.

Une inauguration est prévue au printemps prochain par M. le Maire. La commission « vie de quartier » sera associée.

Remarque :

➤ 2 pavés à l'entrée du parking sont descellés du sol, ce qui s'avère très dangereux. Cette information sera relayée aux services techniques pour intervention.

3.2 – Rue de Buffevent

Suite à une rencontre avec les riverains en septembre 2014, les travaux de la rue de Buffevent ont été réalisés : aménagement de 2 plateaux surélevés.

Remarque :

➤ Les riverains de la rue Buffevent sont satisfaits de l'aménagement. Néanmoins les agriculteurs le sont moins étant donné que passer sur un plateau surélevé avec un tracteur demande de ralentir considérablement.

➤ Pourquoi les coussins berlinois ont-ils été retirés ?

Ils ont été enlevés et remplacés par des plateaux surélevés car la chaussée étant dégradée et affaissée à certains endroits, les coussins berlinois se descellaient et des nids de poule dans la chaussée se creusaient. Le remplacement du revêtement de sol étant très coûteux, le bureau d'études des espaces publics a opté pour des plateaux surélevés qui ont été approuvés par les riverains et pour un aménagement plus durable et plus contraignant pour les usagers, notamment pour les poids-lourds ou autres utilitaires.

➤ Depuis la réalisation des travaux rue de Buffevent, les poids lourds empruntent désormais la rue de Telouze. Le trafic a augmenté.

➤ Le contournement Nord serait la solution. En est-il toujours question ?

Ce projet se fait en cohérence avec plusieurs partenaires financiers. Ce sujet est en cours de réflexion (entre la Ville de Niort, le Conseil général, la Région, la Communauté d'Agglomération du Niortais et l'Etat).

➤ Rue de Sérigny : De nombreux déchets et dépôts sauvages sont toujours constatés le long de la rue de Sérigny. Ils proviennent pour la plupart des cargaisons des usagers de la déchèterie.

3.3 – Rue du Moulin d'Ane

Une réunion publique a eu lieu le 26 novembre à la salle des fêtes de Sainte-Pezenne.

Objectifs :

✓ Intérêt de l'extinction pour réaliser des économies financières,

✓ Pérennisation conditionnée à l'extension dans tous les quartiers y compris le centre-ville....

Observations :

✓ Différencier la zone de la salle des fêtes du reste de la rue : éclairage et horaires. La maison des associations doit entrer aussi en compte dans cette différenciation,

✓ Assurer la sécurité des piétons : balisage lumineux (bandes réfléchissantes), plots...

✓ Adapter les horaires aux usages des piétons : collégiens et lycéens le matin et le soir (bus à 6H30, vers 18h30), manifestations dans les « lieux de vie ».

Suites à donner :

✓ Constituer un groupe de travail « éclairage public », au sein de la future commission cadre de vie,

✓ Effectuer un diagnostic en marchant,

✓ Réaliser une enquête auprès des riverains sur leurs usages et/ ou des spectateurs (modes de mobilité, distance parcourue).

Une première enquête va être mise en place auprès des spectateurs (7 représentations de l'association des Tréteaux de Sainte-Pezenne) du 23 janvier au 1^{er} février 2015.

Une urne et des bulletins seront déposés à l'entrée de la salle des fêtes. Ils seront aussi envoyés par le parc des expositions à l'ensemble des associations qui utilisent la salle des fêtes et la maison des associations.

Remarque

➤ Une habitante regrette que beaucoup de riverains de la rue du Moulin d'Ane soient absents à l'occasion de cette réunion.

➤ Cette rue manque de trottoirs, de balisage pour la sécurité des piétons.

➤ La salle des fêtes de Sainte-Pezenne est très fréquentée bien après 22h. L'extinction avant minuit de l'éclairage sur ce secteur est dangereux.

3.4 – Projet verger – jardin

Un comité de pilotage est composé de : l'école Aragon, du collège Rabelais, du lycée horticole et du Centre Socioculturel de Sainte-Pezenne (salariés et membres bénévoles).

Ils travaillent actuellement sur un nouveau plan d'agencement des espaces jardinerie et convivial, compte tenu de l'espace verger (mise en place par le service des Espaces verts et naturels) mais aussi sur le calendrier de culture et le budget correspondant. Ils souhaitent donner une identité à cet espace « le clos des 4 saisons ».

La Région accorde une subvention à hauteur de 80% du montant total de l'opération soit 4 276€. Le service des Espaces verts et naturels a calé la date pour la plantation : du 9 au 13 février 2015. Le lycée Agricole sera associé à la plantation des arbres et des arbustes.

3.5 – Rue de Grange

Suite à plusieurs courriers de riverains à la Mairie, un comptage des véhicules a été réalisé en novembre 2014. Les résultats du comptage seront connus courant décembre.

C'est en fonction de ces éléments, qu'une décision de lancer une étude d'aménagement sera prise ou non. La commission « cadre de vie » sera associée à la concertation.

3.6 – Terrain multisports

Ce projet a été évoqué en fin de mandature. Quelles suites à donner?

La commission « Cadre de vie » peut se saisir du projet. Une réflexion sur la concertation est à mener avec le CSC.

3.7 – Maison des associations et Salle des fêtes

Il s'agit d'un point évoqué de manière récurrente dans les questions diverses des Conseils de quartier de Sainte-Pezenne, par le biais des représentants du Comité d'Animation Pexinois.

La Maison des associations, mais encore plus la salle des fêtes sont louées par diverses associations et pour des événements privés.

A la suite de ces locations, les locaux peuvent avoir subi des dégradations, voire des vols. Il arrive également régulièrement que les lumières ne soient pas éteintes et restent allumées pendant plusieurs jours après une utilisation.

Aucun état des lieux d'entrée et de sortie n'est effectué par le service gestionnaire.

Les dégradations sont par conséquent prises en charge par la collectivité sans possibilité de se retourner contre les personnes ou organismes qui ont utilisé ces locaux.

A plusieurs reprises, le Conseil de quartier a demandé la mise en place d'un système d'état des lieux.

Problème de gestion de sorties des conteneurs

En septembre 2014, une rencontre entre le parc des expositions (gestionnaire des salles de la Ville de Niort), la Régie des déchets ménagers et le service Vie participative a eu lieu.

Objectif : Trouver une solution pérenne concernant les conteneurs de la salle des fêtes et la maison des associations.

Ce dossier est en cours de discussion entre les différents services.

4. Installation du nouveau Conseil de quartier

Présenté par Romain DUPEYROU, Conseiller municipal

4.1 - Les conseils de quartier sont organisés en co-présidence.

Un(e) co-président(e) élu(e)

Nommé(e) par le conseil municipal

et

Un(e) co-président(e) habitant(e)

Elu(e) par le conseil de quartier

- Représentant(e) de l'équipe municipale
- Référent(e) sur les projets du conseil lors des conseils municipaux.
- Relais des projets municipaux ayant un impact sur le quartier.
- Relais des dossiers et demandes auprès des services.

- Interlocuteur (trice) privilégié(e) et principal relais entre les conseillers de quartier, les élus et le service vie Participative.
- Représentant(e) du conseil de quartier dans les différentes instances participatives.

Cette organisation permet :

- d'assurer la transparence au sein des conseils : dialogue permanent, échange et circulation de l'information ;
- de garantir le respect du processus démocratique et de l'intérêt général ;
- assure l'animation, la coordination et le suivi des réunions.

Son rôle :

- élu(e) par le conseil de quartier
- interlocuteur privilégié et principal relais entre les conseillers de quartier, les élus et le service vie participative
- représentant du conseil de quartier dans les différentes instances participatives

4.2 - Election du (de la) co-président(e) habitant(e)

Le candidat à la co-présidence : Jean-Pierre GERVAIS

Le vote est réalisé à main levée après accord de l'ensemble des conseillers de quartier.

POUR : 32

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Jean-Pierre GERVAIS est élu Co-président habitant par le Conseil de quartier à l'unanimité

4.3 - Les dispositifs complémentaires de la vie participative

→ Concertation thématique auprès des Niortais(es)

- *Expérimentation des formes innovantes de participation (Internet, rencontres informelles)*

→ Les rencontres de terrain ou « Gestion de proximité »

- *Mise en place de diagnostics partagés sur site*
- *Réponse réactive et coordonnée de la municipalité*

4.4 - Les prochains rendez-vous

→ Une visite en bus du quartier sera proposée au conseiller de quartier en janvier ou février 2015.

→ Les réunions des commissions se réunissent en janvier 2015, au Centre Socioculturel, rue du Coteau Saint-Hubert :

- Cadre de vie : mardi 13 janvier 2015, à 20h
- Valorisation patrimoine : jeudi 15 janvier 2015, à 20h
- Vie de quartier : mardi 10 février 2015, à 20h

→ PLU : lundi 9 février 18h30, Centre Du Guesclin

→ ADAP - Agenda d'accessibilité programmée : concertation courant avril

→ Prochain CQ : mardi 7 avril 2015, 20h, Salle des fêtes de Sainte-Pezenne
mardi 26 mai 2015, 20h, Salle des fêtes de Sainte-Pezenne (à confirmer). Cette réunion se fera en présence de M. le Maire qui a souhaité venir régulièrement à la rencontre des habitants.

4.5 - Commissions et groupes de travail thématiques

Rôles :

Groupes de travail, constitués de conseillers volontaires, autour d'un thème ou d'un projet, de manière autonome.

Leur mission est d'initier des projets et d'impulser des demandes en lien avec :

- *Le cadre de vie et l'aménagement* : espaces publics (voirie, espaces verts, propreté, éclairage, signalisation...), déplacements, mobilité (stationnement, transports en commun...)
- *La vie des quartiers* : animation, lien social, communication, développement durable...
- *La valorisation du patrimoine municipal*

4.6 - Constitution des commissions et groupes de travail thématiques

Commission Valorisation patrimoine

- Rodolphe Coulvier (rapporteur)
- Emmanuelle Cascaïl
- Béatrice Garon

Commission Cadre de vie

- Jean-Marie Berger (rapporteur)
- Hervé Pouvreau
- Franck Giraud
- Yannick Prunier
- Patrick Martin
- Aline Dorbe
- Nicole Bouju
- Christine Armand
- Christine Lestable
- Jézabel Pouvreau
- Cécile Adam
- Jean Vignet
- Jean-Michel Amiot
- Olivier Aubineau
- Patrick Baudin

Commission Vie de quartier

- Paul Guilberteau
- Jean-Pierre Gervais
- Jean Vignet
- Olivier Aubineau
- Jacques Largeau

6. **Questions diverses**

➤ Rue de la Routière : Cette rue connaît un réel problème de sécurité pour les cyclistes et les piétons qui souhaitent se rendre au pôle commercial qui se situe entre la rue de la Routière et la route de Coulonges. Les membres du Conseil de quartier demandent une étude de faisabilité.

➤ Les autres années, les Conseils de quartier avaient une enveloppe de financement. Aujourd'hui, qu'en est-il ?

Le budget sera mutualisé. Aussi, l'enveloppe globale n'est pas encore votée à ce jour. Mais au vu des contraintes budgétaires, elle sera revue à la baisse. Chaque commission travaillera sur un thème qui sera ensuite présenté en Conseil de quartier. Puis le Conseil municipal donnera son accord ou pas sur le principe (en tenant compte des priorités). Le budget sera alors fléché par projet et non plus par quartier.

➤ Le stade de Sainte-Pezenne : Les ampoules des lampadaires sont grillées depuis quelques temps. La nuit tombe de bonne heure l'hiver, en conséquence, le stade ne sera plus utilisable.

➤ Les vestiaires du Stade « Grand-Croix » vont être réhabilités.

➤ Le parking Louis Aragon : problème de stationnement pour les personnes à mobilité réduite.

Il existe aujourd'hui 2 places PMR qui ne sont pas suffisantes car 5 personnes utilisent ces places de stationnement chaque jour et 2 places pour les taxis.

Le Conseil d'école demande que les 2 places de taxis soient remplacées par des cases PMR.

Aussi de chaque côté du parking, il y a 2 bandes gravillonnées et en terre. En temps de pluie, ces 2 bandes forment une étendue d'eau. Serait-il possible de bitumer et prévoir davantage de cases de stationnement ?

De plus, le parking est peu éclairé et les cases de stationnement ont été repeintes récemment sans concerter les utilisateurs.

Rose-Marie NIETO propose de se rendre sur place avec Dominique SIX, Adjoint des Espaces publics. Ils apporteront une réponse en Conseil d'école.

➤ Rue de l'Avenir : Une riveraine signale que le bus en provenance de Scieq ou celui qui est utilisé lors des sorties scolaires, se stationne toujours devant son entrée. A chaque fois, elle ne peut plus accéder et sortir de chez elle.

➤ Rond-point de la Serpe : Les bus de la ligne D se stationnent au niveau du rond-point. Cette situation oblige les véhicules de contourner le bus en faisant un écart sur l'autre voie.

Serait-il possible d'aménager un terminus plus sécurisé ?

Ces informations seront relayées aux services techniques. Un retour sera fait lors du prochain Conseil de quartier.

